

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 21 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 15/03/2025. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 15/03/2025.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia, M. DE MALHERBE Raymond, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, M. DAUDIN Francis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BINARD Lydie à M. GODREAU Bruno, Mme GOURIOU Véronique à M. RICHARD Jean-Yves
Excusé(s) : Mme HERMENAULT Aurélie, Mme BLOYET Isabelle

A été nommé(e) secrétaire : M. GENDRON Bernard

2025/021 – Subventions 2025

Vu le Code de Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L.2321-1,

Vu les demandes de subventions présentées par les Associations, accompagnées de leur bilan,

Sur proposition de Mme Le Maire,

Le Conseil Municipal, après examen et après en avoir délibéré, décide :

- **D'ALLOUER** les subventions suivantes aux différentes associations au titre de l'exercice 2025 :

Désignation	Montant décidé pour 2025
Ani'Marçon	500,00 €
Gymnastique volontaire marçonnaise	160,00 €
Club de l'Âge d'Or - Génération Mouvement	100,00 €
Association Harmonie de Marçon	1 500,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 270,00 €
APE Les Ecoliers de la Dème	1 000,00 €
Marçon Hier et Aujourd'hui	650,00 €
Unacita canton de la Chartre sur le Loir	150,00 €
La Clef aux Champs	200,00 €
Centre Social Val de Loir - CARNA'VAL du Loir	150,00 €
La Venture - Le Muz (<i>Fusion Association Creation Artistique Des Enfants et La Venture - Le Muz</i>)	300,00 €
L'asso'Mnambule	200,00 €
Association "Les Riverains de Marçon"	300,00€
Association "Les amis du Barrage de Coëmont"	50,00€
Comité Loir-Lucé-Bercé du souvenir Français	50,00€
Don du sang bénévole « Val de Loir »	100.00€

Mme GAGNARD Sylvie, Présidente de l'association Marçon Hier et Aujourd'hui est sortie au moment du vote du montant de la subvention allouée à l'association.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 24/03/2025
Le Maire
Monique TROTIN



Secrétaire de séance
M. GENDRON Bernard

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B Gendron', is written below the typed name of the secretary.